

Objectifs de l'ECUE en termes de compétences et d'acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette UE, l'apprenant aura progressé sur les compétences suivantes du référentiel de la formation :

- BC1.4. Adopter un comportement éthique et transparent au regard de la responsabilité sociétale et environnementale
- BC1.8. Effectuer une recherche documentaire
- BC2.3. Concevoir et développer les applications informatiques : web, mobiles, logicielles
- BC2.4. Documenter une étude et une solution informatique
- BC2.5. Analyser et identifier les aspects réglementaires et techniques
- BC3.1. Analyser une solution informatique et en mesurer les performances en utilisant les outils et métriques adaptés (réseaux, systèmes, accès aux données, sécurité, etc.)
- BC3.2. Assurer et optimiser les performances des systèmes d'information
- BC3.5. Fiabiliser et sécuriser
- BC4.2 : Anticiper et prévoir les événements impactant la solution informatique
- BC4.5 : Former l'utilisateur à l'usage de la solution informatique

Plus précisément, il sera capable de :

- Identifier les obligations légales découlant du RGPD pour une structure traitant des données personnelles
- Intégrer les principes de protection des données dans la conception des produits, services et processus.
- Documenter les informations essentielles sur les activités de traitement
- Gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées (accès, rectification, effacement, opposition, limitation du traitement, portabilité)
- Analyser un plan de sauvegardes régulières des données personnelles et un plan de reprise après incident
- Développer un programme de sensibilisation aux obligations et aux bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles.
- Établir des procédures pour identifier, signaler et répondre aux incidents de sécurité des données personnelles.
- Réaliser un audit RGPD d'une solution informatique existante, en identifiant les points de conformité et les non-conformités

- Comprendre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles devant être mises en place pour protéger les données personnelles conformément au RGPD

Description de l'ECUE

Cet ECUE présente les différentes formalités obligatoires du règlement général sur la protection des données. Elle a pour but d'apprendre aux étudiants à gérer les relations entre les personnes physiques et l'autorité de contrôle, à sécuriser les données nominatives au plan juridique dans les entreprises/organismes pour être en conformité avec le RGPD

Seront étudiés :

- Notions clés du RGPD
- Principes de la protection des données
- Obligations du RGPD : Acteurs et Responsabilités
- Gestion des données personnelles au sein d'un organisme ou d'une entreprise
- Outils de conformité

Prérequis

Références

Xavier Leonetti - "Le petit RGPD", Dunod, 2024 - 2e édition